

IMP Centre Arthur Regniers

Les bénéficiaires au cœur des actions

Le Centre Arthur Regniers à Bienne-lez-Happart, l'un des sept instituts médico-pédagogiques provinciaux, emploie plus de 300 travailleurs, enseignants ou non enseignants : il donne tout son sens à la valeur provinciale de solidarité. Une valeur à rappeler avec force alors que s'ouvre bientôt le procès dit «Vestric» dans lequel l'Asbl du Centre Regniers et la Province se sont portées partie civile pour dénoncer le détournement de fonds publics dont elles ont été victimes. Plongée dans le quotidien d'une Institution généreuse.



Loin des tribunaux et des spots médiatiques, le centre a les allures d'un petit village, «l'ambiance est très familiale», sourit Jessica Gérard. «Les nouveaux collègues sont d'ailleurs accueillis de manière ludique. Un jeu de piste les amène à visiter tous les services, accompagnés par les bénéficiaires, ils sont mis en situation de handicap».

Une véritable famille : c'est bien l'impression que donne cette institution où l'on croise les membres du personnel et les bénéficiaires, parfois en tricycle dans les couloirs.

«Les locaux sont étendus donc nous gagnons du temps pour

nous rendre d'un service à l'autre», complète-t-elle. On est ici dans une véritable fourmilière au cœur de laquelle se mobilise du personnel éducatif, médical, paramédical, psycho-social, de cuisine, enseignant, administratif, logistique,...

Une approche multidisciplinaire

S'étendant au milieu de la campagne lobbaine, le centre vit au rythme des bénéficiaires qui, parfois, le rejoignent dès l'âge de 12 ans.

«Ils peuvent passer sept jours sur sept au Centre, qu'ils soient adolescents ou adultes. Nos équipes fonctionnent en continu, jour et nuit, pour répondre à leurs besoins».



Les usagers hébergés au «CAR» présentent majoritairement des troubles neuro-moteurs. Ils sont suivis par des kinés, des ergos, des logopèdes, des psychologues, des assistants sociaux mais aussi du personnel infirmier, des médecins, des éducateurs spécialisés, ... secondés, bien sûr, par toute une équipe administrative, technique et de cuisine. Une ruche au centre de laquelle se trouvent les bénéficiaires.

«Nos collègues sont présents dans des cellules pluridisciplinaires et proposent des solutions aux difficultés très pointues des usagers, qu'il s'agisse de leurs repas, des aménagements, du matériel, ... Une attention particulière est aussi portée à l'Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle depuis de nombreuses années».

De l'école à l'accompagnement du vieillissement

Comme pour tous les ados, la vie est rythmée par les cours à l'école secondaire, en enseignement spécialisé de type 4.

«Dans une autre aile du bâtiment, ils bénéficient des séances de réadaptation spécifiques et adaptées à leurs besoins individuels», explique Bénédicte Maton, Responsable du service paramédical. «L'objectif de l'équipe est de les amener à améliorer au maximum leurs compétences neuromotrices et cognitives, tout en restant attentif à leur santé, et leur épanouissement personnel.»

Le relais en début et en fin de journée est assuré par l'équipe éducative au sein des unités de vie : «Ce sont leurs maisons. Les jeunes y sont répartis par tranche d'âge, par genre et selon les besoins spécifiques de chacun. Pratiquement et socialement, la vie est ordinaire, avec une attention portée à l'émancipation, en assurant un accompagnement personnalisé»,

explique Christophe Callewaert, responsable des structures jeunes. Cette offre de service se complète par un Service Transition Ecole Vie Adulte ou, encore, une offre d'aide en milieu de vie en famille avec le SAJAS le fil de soi.

Pour les jeunes qui grandissent au Centre, la vie peut se poursuivre dans les Services Adultes coordonnés par Magaly Nees : «Selon la demande et les besoins de la personne, nous pouvons offrir un soutien en logement supervisé, un accueil en journée, un hébergement tout au long de la journée et de la nuit, ou uniquement un accompagnement la nuit. Notre mission est d'accompagner le bénéficiaire pour qu'il puisse se sentir soutenu, en sécurité et respecté dans son parcours de vie.»

Un aspect qui a d'ailleurs été salué par les derniers audits, l'un régional (AVIQ) et l'autre français. «Nous avons reçu les félicitations pour notre souci de l'accompagnement du vieillissement. Au vu de l'âge de plus en plus avancé de nos bénéficiaires, nous réfléchis-

sons à la manière de leur garantir un accompagnement bienveillant et respectueux de leurs souhaits de fin de vie», précise Jessica.

«Notre équipe, notre force»

Le Centre, c'est la vie, tout simplement avec un côté festif assumé. On pense à l'organisation d'un festival de musique 100% accessible, des Carlympiades, des marchés de Noël, la participation au carnaval du village etc... «Tous nos bénéfices sont dédiés à l'amélioration constante du confort de vie des bénéficiaires. Comme la nouvelle cuisine, l'aménagement d'espaces snoezelen ou l'achat de matériel de réadaptation à la pointe», explique Jessica. «Grâce à la Régie, nous pouvons aussi garder une réserve pour aider financièrement certains usagers».

En dehors du Centre, les bénéficiaires vivent aussi des expériences : séjours au ski, à la mer, en Ardennes, excursions, concerts, visites de musée, cinéma,...

«Ce qui est à saluer : c'est l'implication des collègues dans tous les projets. Nous nous adaptons constamment aux besoins des usagers. La capacité de tous à faire équipe, indépendamment de nos métiers, est notre force». •



Partie civile

L'affaire avait fait grand bruit et reviendra prochainement à la Une avec l'ouverture du procès en correctionnelle pour suspicions de détournements de subsides et d'abus de biens sociaux par l'Asbl Vestric. Dans un communiqué récent, le Collège provincial a rappelé que «l'Institution a été trompée pour permettre à des structures privées de s'enrichir au détriment du service public. Le préjudice financier a été considérable pour la Province et ce constat est d'autant plus choquant qu'il concerne le secteur de l'action sociale en faveur des personnes handicapées». Rappelons qu'il s'agissait d'organiser l'accueil de bénéficiaires de l'IMP «Centre Arthur Regniers» au sein du château de Vestric pour des séjours de vacances. Une convention comprenant des coûts cachés avait heureusement été dénoncée..